

# Compte-rendu de séance du conseil municipal du 7 juillet 2016 à 18 heures.

Présents : M. Roger REY, Maire, Mme Michèle ANTOINE, Mme Colette GUILLEMAUT, Adjointes ; MM. Georges LAMBERT, Jean-Claude ROUSSEL, Mme Brigitte ROZ-BRUCHON, Mme Danièle TURBIARZ, Mme Alice CORDELLIER-BENICHOU.

Absents : M. Jean-Louis LEMARCHAL, M. Patrick HALTER, Mme Florence RESTELLI, M. Didier MENETRIER.

Secrétaire de séance : M. Georges Lambert

Procurations : Mme Florence RESTELLI donne procuration à Mme Alice BENICHOU-CORDELLIER, M. Patrick HALTER donne procuration à M. Georges LAMBERT, M. Didier MENETRIER donne procuration à Mme Colette GUILLEMAUT, M. Jean-Louis LEMARCHAL donne procuration à Michèle ANTOINE.

## **1 - Approbation CR précédente séance du 8 juin 2016.**

Le conseil adopte le compte-rendu de la précédente séance.

Démission de M. MAUCHAMP du poste d'adjoint au maire.

M. le Maire lit la lettre de démission de M. Mauchamp adjoint aux finances qui par lettre en date du 30 juin présente sa démission du conseil municipal pour divergence d'opinion dans la façon de gérer la commune. M. le Maire prend acte de sa décision.

## **2 - Point sur les inondations du 13 mai**

Suite au conseil communautaire d'ECLA, le conseil a pris une délibération pour demander à bénéficier du fonds BARNIER pour un montant de 121 766€, M. le Maire rappelle que l'obtention de ce fonds nécessitait une évaluation des dégâts pour un montant minimum de 150 000 € pour les cinq communes concernées et que cette demande a été estimée par ECLA pour toutes les communes de la vallée pour un montant de 460 000€.

M. le Maire avait pris contact avec le service des eaux sur la responsabilité de propriété des berges de la Vallière (rives, fond), il en cite les différents points.

- Le code de l'environnement énonce que ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables de l'entretien et de la propreté de la rivière.

- Les responsabilités sont donc partagées entre les riverains et la commune si celle ci est riveraine.

Les travaux risquant d'endommager le fond sont interdits.

M. le Maire informe le conseil qu'une déclaration de travaux sera donc à remplir par les riverains propriétaires pour la réfection des berges.

M. le Maire rappelle que l'arrêté pour catastrophe naturelle sera pris prochainement

Il souligne que les dégâts sur la voie verte sont très importants.

A sa demande, M. GROSSET Vice président d'ECLA se rendra sur place pour faire le point sur les travaux à envisager pour sécuriser la voie verte.

M. ROUSSEL s'étonne de la prise en charge dans les travaux sur la commune de Montmorot du remplacement du décanteur lamellaire qui devrait être imputé au SIAAL d'ECLA.

Mme ANTOINE rappelle le montant susceptible d'être attribué pour les 5 communes soit 180 000€, cette somme obtenue sera répartie entre chaque commune au prorata des dépenses évaluées.

## **3 - Point sur le personnel communal**

M. le Maire rappelle la reprise de Dominique Pernot en mi-temps thérapeutique depuis le 4 juillet 2016 et annonce le recrutement de Mme KNAPP (agent territorial en disponibilité) pour un poste à mi-temps à dater du 1<sup>er</sup> septembre en complément du mi-temps thérapeutique de Mme Dominique PERNOT.

Monsieur le maire rappelle la présence ponctuelle de stagiaires venant de l'IME de MONTAIGU et du CFPPA de LONS-LE-SAUNIER (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion agricoles) M. VIVERT Fabien ayant donné satisfaction dans sa période d'essai en CDD, un emploi d'adjoint technique de première classe stagiaire de la fonction publique territoriale lui sera proposé.

#### **4 - Point sur les travaux**

- Une vingtaine de camions de groise venant de la carrière EQIOM ont comblé les voies communales détériorées par les inondations
- Réalisation d'une place handicapée sur la Place du 11 juillet 1944
- Travaux de voirie divers
- Pose de bacs à fleurs sur la place du 11 juillet 1944.

#### **5 - Point sur l'urbanisme**

M. le Maire rappelle les demandes de travaux déposés sur la commune depuis le dernier conseil  
M. DUMONT, 32 rue Haute, pose de fenêtres de toit  
M. GUILMIN, 22 rue Basse, Réfection toiture et pose de fenêtres de toit,  
Mme ANTOINE, 65 rue Derrière le Moulin, Création d'une fenêtre.

#### **6 - Budget : Décisions modificatives**

Afin d'assurer la maîtrise minimale des dégâts causés par l'inondation du 13 mai, M. le Maire présente deux décisions modificatives concernant le budget de la forêt et celui de la commune.

- La DM 1 budget commune est adoptée à l'unanimité.
- La DM 2 budget forêt (modification de la DM1) est adoptée à l'unanimité.

#### **7 - Délibération ouverture du poste adjoint technique de 1ère classe**

M. le Maire informe le conseil de la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (suite à la démission de Georges MOREL) et la création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.  
M. le Maire propose la nomination de M. Fabien VIVERT à l'échelon 4 du grade adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

Il rappelle au conseil que M. Fabien VIVERT est nommé stagiaire pendant un an.  
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **8 - Cotisation SIDEC**

Monsieur le maire rappelle les conditions de paiement de la cotisation d'adhésion aux services mutualisés du Service informatique et TIC du SSIDEC du Jura et la signature d'une convention pluriannuelle d'adhésion pour un montant de 3068 € pour l'année 2016.

M. le Maire informe le Conseil que tous les départements de Bourgogne Franche-Comté se regroupent pour négocier des prix plus intéressants des services et logiciels pour les communes sur les services et logiciels.

Vote pour : 11 voix

Mme TURBIARZ ne participe pas au vote (en tant qu'agent du SIDEC).

#### **9 - Approbation du rapport annuel du SYDOM (Syndicat de traitement des Ordures Ménagères du Jura)**

Monsieur le maire présente le rapport annuel du SYDOM

#### **10 - Compte rendu du conseil communautaire**

M. le Maire présente le compte rendu succinct du conseil communautaire d'ECLA qui s'est tenu le 4 juillet 2016 à Courlaoux.

M. le Maire informe le conseil des décisions qui ont été prises lors de ce conseil communautaire. Celles ci sont affichées en mairie.

M. le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par M. PELISSARD concernant une demande de subvention et l'accès au bus Tallis à Conliège.

#### **11 - Compte rendu de la commission projet.**

Mme ANTOINE informe le conseil qu'elle a pris rendez vous avec le Crédit agricole pour une nouvelle démarche de renégociation des prêts, les taux ayant fortement baissé depuis la première négociation. Plusieurs pistes de réflexion ont été ouvertes concernant le bâtiment Bolard.

Mme ANTOINE dit que les logements à l'étage peuvent accueillir soit des locataires soit des professionnels installés au rez-de-chaussée de l'ancienne boucherie Bolard. Plusieurs pistes ont été évoquées, dont celles d'un point multiservices ou d'un local professionnel destinées à compléter l'offre existante du pôle de service médical (ex : kinésithérapeutes).

Mme TURBIARZ rappelle l'état de salissure de la vitrine qui nécessite un nettoyage.

Mme CORDELIER rappelle le manque de certains professionnels au centre bourg.

Mme ANTOINE souligne la nécessité de conserver les places de parking très utilisées depuis leur création.

M. LAMBERT résume son intervention lors de la commission estimant que le bâtiment Bolard pourrait être restauré «a minima» et ensuite proposé en l'état à l'acquisition ou à la location.

M. le Maire propose une réunion concernant la réhabilitation de l'espace Bolard avec les différents partenaires (OPHLM, REGION, JURAHABITAT ETC) qui sauront guider la commune dans ses différentes démarches.

Mme ANTOINE rappelle les propositions concernant la possibilité de réduire l'éclairage public nocturne sur la commune dans un créneau horaire à déterminer. Une décision sera prise à l'automne pour une durée expérimentale.

M. le Maire et Mme ANTOINE insistent sur la nécessité d'une équité de traitement et d'égalité devant le Service Public.

Mme ANTOINE détaille le projet concernant le sens de circulation dans la Rue Haute : la Commission envisage d'instaurer à titre expérimental un sens unique montant pour la Rue Haute à partir de la rue de Chonay et descendant pour la Rue des Jardins.

M. le Maire indique qu'il faudra consulter le service des routes du Conseil Départemental.

Compte-tenu des dépenses imprévues liées aux inondations, la sécurisation du centre bourg est reportée en 2017 (projet de feu tricolore récompense, sécurisation des trottoirs, etc).

Mme ANTOINE précise qu'elle transmettra au conseil le compte-rendu de la commission projet concernant ces différents travaux envisagés ou programmés (Bolard, éclairage public)

### **12 – Ecole : le point sur les TAP**

Mme Alice BENICHO-CORDELIER informe que les TAP seront reconduits dans les mêmes conditions pour l'année 2016-2017, à partir du 05 septembre. Elle informe le conseil de la possibilité d'aménager les TAP selon les âges.

Mme Colette GUILLEMAUT dit que l'association boule propose une initiation à la boule lyonnaise.

Mme Alice BENICHO-CORDELIER informe qu'une réunion concernant les TAP aura lieu avec les enfants le 01 septembre à 15 H 30 à l'école.

### **13 - Questions diverses**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'extension du périmètre du groupement de commandes d'achat de gaz naturel aux communes de Moiron et Montaigu.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion des communes du Val de Sorne à la communauté d'agglomération ECLA au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Suite à une question de Mme GUILLEMAUT qui demande au conseil s'il reconduit la gratuité de la carte jeune 2016-2017 pour la tranche d'âge 6/18 ans, il est répondu favorablement à cette demande, à l'unanimité.

20h00 : clôture de la séance

Le Maire

Roger Rey

